



Bulletin Statistique

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

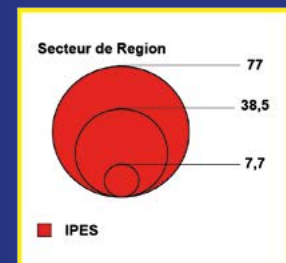
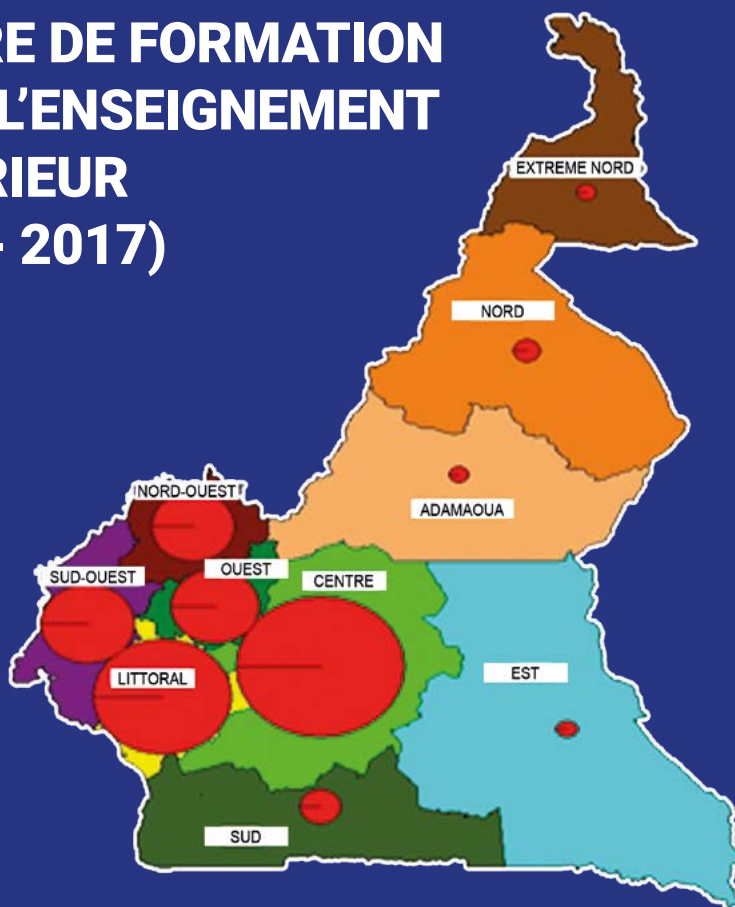
N°001
Janvier 2018

Division des Etudes, de
la Prospective et des
Statistiques.

Cellule des Statistiques

www.minesup.gov.cm

DENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (1999- 2017)



**DYNAMIQUE DE CREATION ET D'OUVERTURE DES INSTITUTIONS PRIVEES
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (IPES)**

RESUME

La délivrance préalable de l'accord de création et de l'autorisation d'ouverture est l'un des mécanismes majeurs mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur pour garantir la qualité et la pertinence de l'offre de formation de l'Enseignement Supérieur Privé. Dès lors, combien et à quel rythme sont passées les IPES par ce double filtre de 1999 à 2017 ? Dans quelles régions sont-elles localisées ? Dans quels domaines forment-elles ? Tous les niveaux de formation de l'Enseignement Supérieur sont-ils couverts ?

Comité éditorial

SUPERVISION GENERALE :

Pr. Jacques FAME NDONGO.

SUPERVISION TECHNIQUE :

Pr. Wilfried GABSA NYONGBET.

DIRECTEUR DE REDACTION :

Pr. EMVUDU WONO Yves Sébastien.

CONCEPTION ET REALISATION :

Dr. Lydia EWUMBUE-MONONO,
Blaise FIRISSOU WINA,
Martin Fabrice ASSEKO EDOU.

ASSISTANCE :

Dr. Manfred KOUTY,
Ursula BITEP KOSSENE NDJA,
Serges Bruno EBOLO ZENGUE,
Christelle TCHINDA KEUABOUT,
Lydie Victorine MOUDIO,
André WEMBE,
Alain Henri NJIKE TCHOUKWAM,
Lucien MBE 'E ELA,
Jacques YOUKE.

TRADUCTION :

Marcel GONONDO,
Ngwo Felix ELAD

STAGIAIRE

SEREMANDJI GUSTAVE JUNIOR,
WITAN TCHAMAKI Saïd,
AHMAT MOUSSA Abdelkerim Ali,
LILOKI KIMBANGOU Dorel-Isid.

----- www.minesup.gov.cm -----

De 1999 à 2017, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a autorisé la création et l'ouverture de 225 Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES) sur toute l'étendue du territoire national. Soit une moyenne annuelle de 13. Les régions du Littoral (56 IPES) et du Centre (77 IPES), regroupant à elles seules plus de la moitié des institutions (59,11%), sont prédominantes avec respectivement 24, 88% et 34,22%.

Sur les 1644 ouvertures de filières enregistrées, on observe une forte dominance du domaine Commerce, Administration et Droit avec 678 ouvertures (41,24%) à lui seul. Les domaines Télécommunication, Technologie de l'Information et de la Communication (281 soit 17,09%) et Sciences Sociales, Communication et Information (151 soit 9,25%) viennent respectivement en deuxième et troisième position. Les trois dernières places sont occupées respectivement par les domaines Éducation et Formation (53 soit 3,22%), Lettres, Art et Artisanat (46 soit 2,80%) et Sciences Naturelles, Mathématiques et Statistique (39 soit 2,37%).

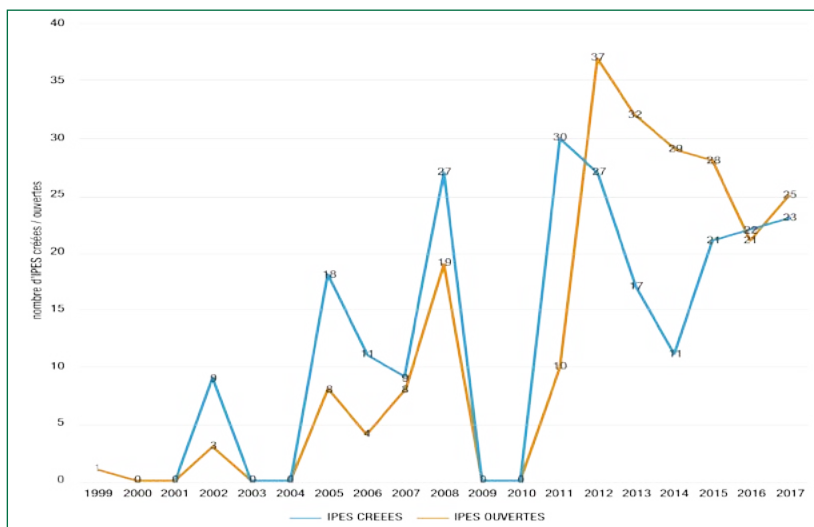
Les IPES couvrent désormais tous les niveaux de formation de l'Enseignement Supérieur. Dans cette dynamique, l'ouverture des filières de formation est croissante mais fortement instable pour le niveau 6. Pour les niveaux 7 et 8, on observe un essor à partir de 2005 pour atteindre le maximum en 2011 avec 20 nouvelles ouvertures. Au delà, on assiste à une baisse tendancielle. Les ouvertures des formations de troisième cycle restent faibles. Le plus grand nombre d'ouverture annuelle est 3 alors que la totalité sur la période est 11.

Face à cette effervescence, au moins trois défis devraient être relevés : (1) une plus grande adéquation avec les besoins en ressources humaines des différents secteurs de l'économie camerounaise, en général, et de toutes les régions en particulier, (2) l'affinement des mécanismes d'assurance de la qualité et de la pertinence et (3) une couverture plus équilibrée du territoire national pour garantir l'universalité spatiale de cet ordre d'enseignement.

1 EVOLUTION DES CRÉATIONS ET DES OUVERTURES DES IPES DE 1999 À 2017

De 1999 à 2017, 225 IPES ont obtenu un accord de création et une autorisation d'ouverture. Soit une moyenne annuelle d'environ 13. La durée moyenne entre l'obtention de l'accord de création et l'autorisation d'ouverture est de 1,5 an, avec une durée maximale de 6 ans. Cette dynamique est résumée par le graphique ci-contre.

Au cours des années 2000, 2001, 2009 et 2010, aucun prometteur n'a reçu ni l'accord de création, ni l'autorisation d'ouverture. Le nombre des accords de création est resté au-dessus de celui des autorisations d'ouverture à l'exception de la période allant de 2012 à 2016.



***Graphique 1 :** Dynamique de création et d'ouverture des IPES par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de 1999 à 2017*

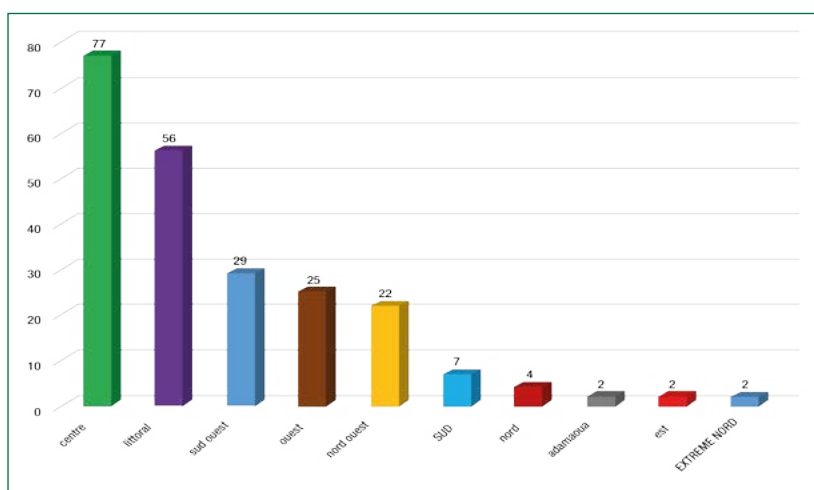
Cette dernière traduirait le fait que les IPES antérieurement créées aient pris du temps pour satisfaire les exigences requises pour leur ouverture.

L'offre de formation de l'Enseignement Supérieur privé peut aussi être appréhendée suivant sa dimension spatiale.

2 LOCALISATION DES IPES CRÉÉES ET OUVERTE DE 1999 À 2017

Toutes les régions du Cameroun ne semblent pas présenter la même attractivité pour les prometteurs des IPES. D'où les disparités résumées par le graphique ci-contre.

Les régions du Centre et du Littoral sont les plus représentées alors que celles de l'Adamaoua (2), de l'Est (2) et de l'Extrême-Nord (2) abritent le moins d'IPES. Cette répartition pourrait traduire la distribution de la demande de formation, la disponibilité des formateurs et celle



***Graphique 2 :** Répartition des IPES créées et ouvertes de 1999 à 2017 suivant la région de localisation*

DYNAMIQUE DE CREATION ET D'OUVERTURE DES INSTITUTIONS PRIVEES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (IPES)

des activités socio-économiques. Elle est aussi révélatrice des besoins de régulation pour une meilleure universalisation spatiale de l'Enseignement Supérieur Privé au Cameroun.

Les domaines de formation constituent une importante grille d'analyse de l'offre de formation.

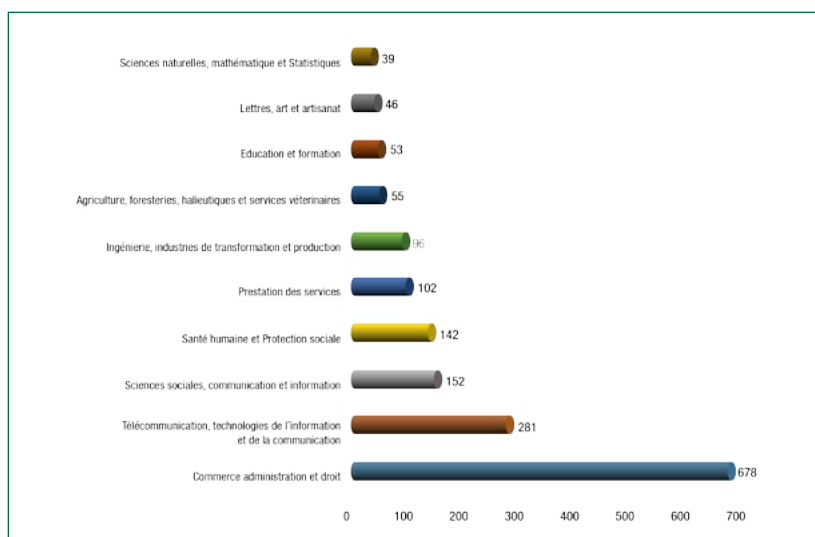
3

DOMAINES DE FORMATION DES IPES CRÉÉES ET OUVERTES DE 1999 À 2017

Les dix domaines de formations que compte la Nomenclature Camerounaise des Domaines de Formation¹ sont couverts par les IPES. Cependant on observe des aspérités comme le témoigne le graphique ci-contre.

Les domaines Télécommunication, Technologie de l'Information et de la Communication (281 ouvertures soit 17,09%) et Sciences Sociales, Communication et Information (151 ouvertures soit 9,25%) viennent respectivement en deuxième et troisième position. Les trois dernières places sont occupées respectivement par les domaines Éducation et Formation (53 ouvertures soit 3,22%), Lettres, Art et Artisanat (46 ouvertures soit 2,80%) et Sciences Naturelles, Mathématiques et Statistique (39 ouvertures soit 2,37%).

Au-delà, ces ouvertures posent un problème de volume global et de répartition par domaine. Le volume important invite à l'affinement des mécanismes d'assurance de la qualité et de la pertinence. Quant à la répartition, elle doit être



Graphique 3 : Répartition des ouvertures des filières par domaines de formation

analysée en rapport avec celle des capacités d'absorption de l'économie camerounaise.

Dans ce sillage, il est question de son adéquation, tout au moins, quantitative avec les besoins en ressources humaines des différents secteurs de l'économie à l'aune, aussi bien, des aspirations réelles du secteur privé, que des grandes orientations fixées par le gouvernement en vue du développement harmonieux de la Nation. Dans cette logique, la deuxième place du domaine Télécommunication,

Technologie de l'Information et la Communication apparaît conforme à la priorité grandissante accordée à l'économie numérique. La part du Domaine Commerce, Administration et Droit peut susciter des interrogations quant au risque de surproduction des ressources humaines dans ce domaine. De même, les ouvertures dans les domaines Ingénierie, Industrie de Transformation et Production (5,84%) et Agriculture, Foresterie, Halieutique et Service Vétérinaire (3,35%) semblent dérisoires eu

¹INS(2017), Nomenclature Camerounaise des Domaines de Formation

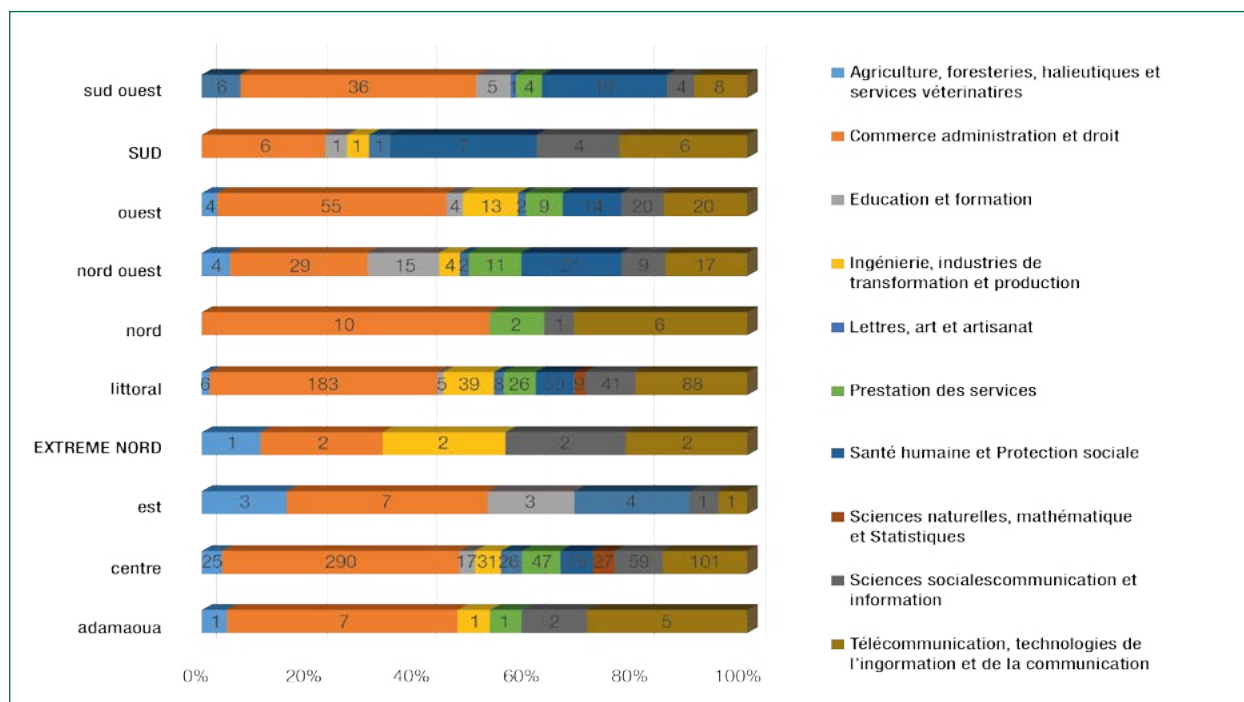
DYNAMIQUE DE CREATION ET D'OUVERTURE DES INSTITUTIONS PRIVEES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (IPES)

égard au besoin d'industrialisation de l'économie camerounaise et à la place de choix accordée à l'agriculture par le Gouvernement camerounais.

L'offre de formation peut également être examinée sous le prisme de sa dimension spatiale.

4

DIMENSION SPATIALE DE L'OFFRE DE FORMATION DES IPES CRÉÉES ET OUVERTES DE 1999 À 2017



Graphique 4 : Répartition des ouvertures des filières par domaines de formation

La dimension spatiale de l'ouverture des filières de formation est importante en ce qu'elle permet d'illustrer l'adaptation des filières de formation aux réalités socio-économiques régionales. Elle jette également l'éclairage sur les déséquilibres régionaux auxquels peut conduire la seule recherche du profit.

Ce graphique révèle plusieurs disparités. Le domaine Sciences

Naturelles, Mathématiques et statistique n'est présent que dans le Centre et le Littoral. Ces régions sont d'ailleurs les plus fortement représentées dans tous les domaines. Par contre les régions sous représentées, quel que soit le domaine, sont l'Extrême Nord (uniquement présent, mais faiblement représentée, dans les domaines Agriculture, foresterie, halieutique et service vétérinaire), le Nord (uniquement présent et faiblement représentée dans Commerce Administration et Droit, Prestation des Services,

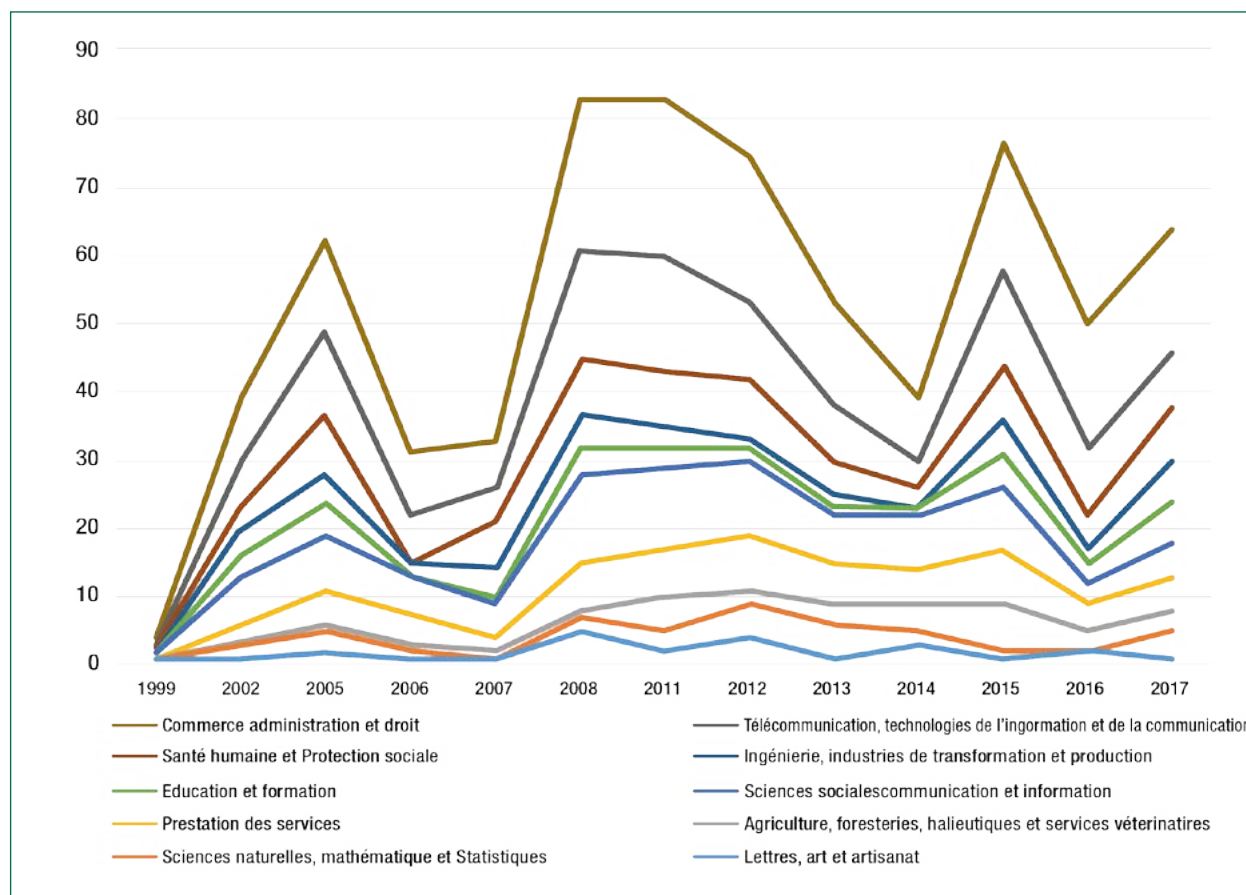
Télécommunication et Technologie de l'Information et de la Communication) l'Est (Agriculture, Foresterie, Halieutique et Service Vétérinaire, Éducation et Formation et Lettres, Art et Artisanat) et le Sud. Ainsi, en plus de sa sous représentativité nationale, le domaine Agriculture, Foresterie, Halieutique et Sciences Vétérinaire reste insignifiant même dans les bassins agro-pastoraux et forestiers.

En plus des inégalités ci-dessus évoquées, on peut également noter des aspérités dans le rythme d'ouverture des filières au fil du temps.

5

**DYNAMIQUE DES OUVERTURES DES FILIÈRES DANS
LES DOMAINES DE FORMATIONS DE 1999 À 2017**

La dynamique des ouvertures permet de comparer les rythmes des différents domaines de formation dans le temps. C'est ce qu'illustre le graphique ci-après.



Graphique 5 : Évolution des ouvertures des filières dans les différents domaines de formation

Les ouvertures des filières de formation évoluent de manière semblable dans tous les domaines. Elles sont globalement croissantes, mais fortement instables. Cette instabilité est moins relative aux domaines Prestation de Service, Agriculture, Foresterie, Halieutique et Service Vétérinaire ; Sciences Naturelles, Mathématiques et

Statistiques ; et enfin Lettres, Art et Artisanat. Cependant les domaines Commerces, Administration et Droit et Télécommunication, Technologie de l'Information et de la Communication enregistrent les plus hautes performances.

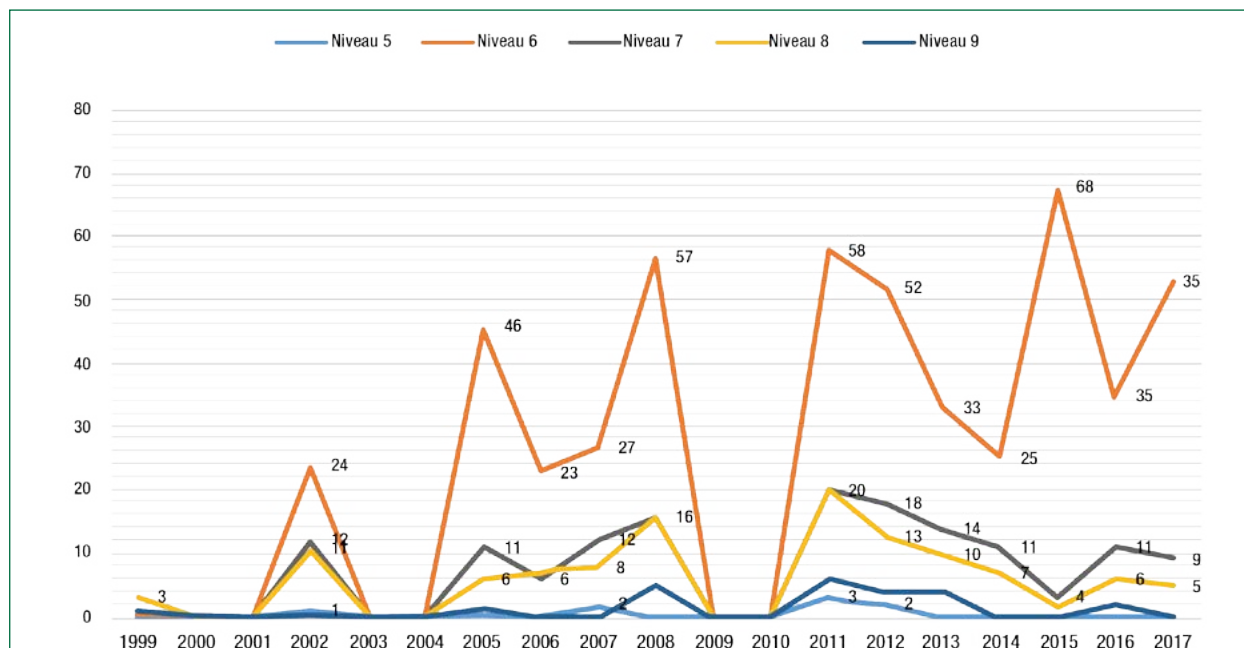
Un autre aspect majeur de l'offre de formation dans l'Enseignement

Supérieur Privé est sa couverture des différents niveaux de formation de l'Enseignement Supérieur.

6

**COUVERTURE DES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE FORMATION PAR
LES IPES CRÉÉES ET OUVERTES DE 1999 À 2017**

Les IPES créées et ouvertes couvrent les formations de niveaux 5 (Formation de niveau secondaire second cycle ou GCE OL), 6 (Formation de niveau post secondaire ou supérieur à cycle court équivalant à BAC ou GCE AL + 2 ans), 7 (Formation supérieur de premier cycle, BAC ou GCE AL + 3 ans), 8 (Formation supérieur de second cycle, BAC ou GCE AL + 4 ou 5 ans) et 9 (Formation de niveau doctoral).



Graphique 6 : Évolution de l'ouverture des filières de formation dans les IPES suivant les niveaux de formation

Les IPES couvrent désormais tous les niveaux de formation de l'Enseignement Supérieur. Dans cette dynamique, l'ouverture des filières de formation est croissante mais fortement instable pour le niveau 6. Pour les niveaux 7 et 8, on observe un essor à partir de 2005 pour atteindre le maximum en 2011 avec 20 nouvelles ouvertures. Au delà, on assiste à une baisse tendancielle. Les ouvertures des formations de troisième cycle restent faibles. Le plus grand nombre d'ouverture annuelle est 3 alors que la totalité sur la période est 11.

En somme, depuis 1999, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a véritablement boosté l'Enseignement Supérieur Privée. Il a donné naissance à 255 IPES, au sein des quelles on a enregistré 1644 ouverture de filière, avec une préférence pour les formations de niveau Bac + 2 et le domaine Commerce, Administration et Droit. Les régions du Centre et du Littoral concentrent à elles seules près de 60% des IPES.

Face à cette effervescence, au moins trois défis devraient être relevés : (1) une plus grande adéquation avec les besoins en ressources humaines des

différents secteurs de l'économie camerounaise, en général, et de toutes les régions en particulier, (2) l'affinement des mécanismes d'assurance de la qualité et de la pertinence et (3) une couverture plus équilibrée du territoire national pour garantir l'universalité spatiale de cet ordre d'enseignement.

Pour atteindre ces objectifs, il conviendrait de mieux maîtriser les déterminants du choix aussi bien des lieux de localisation et des filières de formation par les promoteurs des IPES que des apprenants pour cet ordre d'enseignement.



www.minesup.gov.cm